

SOMMAIRE

@	Le mot du Maire	1
0	Éclairage public	2
@	Services techniques	2
@	Portage des repas	2
@	Les ordures ménagères	3
@	Festival du 1° Film	
	Annonay/Ciné-Molette	3
@	L'École	4
@	Cocktail Centre de loisirs	
	périscolaire	4
@	"La récréation"	4
@	Centre multimédi@	5
@	Bibliothèque	5
@	Maison d'Accueil Spécialisée	
	"La Condamine"	6
@	Pré Martin	7
@	Sapeurs Pompiers	8
@	OPAH	9
@	Etat civil	10
@	Vie pratique	13
@	Libre parole aux Association	S
	Syndicat d'initiative	14
	₹ Sou des Ecoles	14
		14
		15
	🔻 Amis du Val du Ternay	15
		16
	FNACA	16
	💗 Et si on se rencontrait	
	pour jouer?	16
	▼ Musiques à l'Usine → → → → → → → → → → → → → → → → → → →	17
	♥ L'Esplanade	18
	▼ SOAR	19
	C'Oreille est hardie	19
	🕡 Les Ateliers Liberté	19
	Boule du Ternay	20
	Camping A.TOU.VERT	20

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Du mardi au vendredi : de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30

Le samedi de 9 h à 11 h

Permanence du Maire : mardi de 10 h 30 à 12 h et sur r.d.v.

Tél. 04 77 51 51 11

Numéros à retenir

Mairie : Tél. 04 77 51 51 11

Fax 04 77 51 50 79

Pompiers: 18

Médecins: 04 77 51 56 55

C.H. Annonay: 04 75 67 35 00

Urgences: 04 75 33 33 33

Pharmacie: 04 77 51 51 69

Poste: 04 77 51 52 74

Culte catholique: 04 77 39 63 40



Le mot du Maire

En ce début d'année, je voudrais vous présenter mes meilleurs vœux.

Vœux de bonheur, santé et réussite à chacun d'entre vous.

Meilleurs vœux pour les nombreuses associations que compte notre commune, merci à tous les bénévoles qui les animent.

L'Union musicale s'est éteinte cette année, faute de combattants, j'espère que ce ne sera que provisoire. Par contre, nous accueillons deux nouvelles associations:

- le Comité des fêtes qui a pour but d'organiser et d'animer des fêtes de village et concerts divers.
- **l'association** *Rayon de soleil* qui vient en aide aux petits orphelins de LA MARSA en TUNISIE, et centralise tous les dons des habitants du **ca**nton.

Meilleurs vœux à l'ensemble des agents municipaux participant à la vie de la collectivité, chacun y occupant une place et y accomplissant une mission d'importance de service public et souvent de dévouement à nos administrés. Le Centre multimédia installé à la mairie est animé depuis septembre par **Jérôme Charrat** qui a remplacé Emmanuel Delorme.

La transition d'une année à l'autre est l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée :

- réalisation du nouveau lotissement communal de la Bégude : les dix maisons sortent de terre et seront terminées au cours du deuxième trimestre 2003.

Nous poursuivons nos efforts en faveur de nouveaux logements pour retenir les gens au pays et en inciter d'autres à s'y installer.

- l'aménagement d'un **espace d'accueil et de sports de plein air** est opérationnel depuis octobre, suite à la demande de nombreux jeunes de la commune, nous avons rajouté à cet espace quatre modules pour la pratique du skate-roller.

Cet espace est ouvert à tous, prenez-en soin.

 ordures ménagères : suite à la fermeture du four de St-Marcel, la Communauté de communes de la Déome a adhéré au syndicat mixte de collecte et de traitement Velay-Pilat, le 1^{er} janvier 2003, pour l'intégralité de la compétence collecte et traitement des ordures ménagères. Pour l'année 2003 :

- les travaux de la maison des associations doivent débuter courant février et se terminer en juillet.
- la réalisation de deux terrains de tennis au deuxième trimestre, à proximité du terrain de foot.
 Les vestiaires et installations sanitaires existants pourront ainsi être partagés par les clubs de foot et de tennis.

Les travaux réalisés peuvent sembler insuffisants par rapport aux demandes exprimées par certains de nos concitoyens, mais les investissements ne peuvent se faire qu'à hauteur des moyens financiers de la commune.

Il est de plus en plus difficile d'obtenir des subventions des services de l'État.

Nous devons faire des économies et des réserves de fonds car deux gros projets prioritaires verront le jour dans les prochaines années :

- Le **remplacement de la station d'épuration** devenue obsolète. Nous poursuivons le diagnostic de fonctionnement du réseau d'assainissement collectif.
- École: le Conseil municipal considérant que le bâtiment abritant l'école publique ne permet pas de nouvelle extension et est inadapté à l'évolution pédagogique nécessaire au développement harmonieux des enfants, propose la construction d'une nouvelle école dans les années à venir.

En ce qui concerne le **maintien des services publics** dans nos petites communes, nous avons maintenu, après plusieurs rencontres avec les personnes responsables, **la permanence de la Sécurité Sociale** les 1^{er} et 2^{ème} mardis du mois. La Caisse d'Epargne restera ouverte deux jours par semaine.

Que cette année 2003 voie se réaliser vos projets et vous permette de vivre de nombreux moments de bonheur en famille.

François TIOLLIER



L'École

Notre école à l'image de notre village évolue et vit.

Il y a douze ans, il était question de supprimer un poste d'instituteur, trois ans plus tard une quatrième classe était créée. Cette année la perspective de 100 élèves scolarisés est devenue réalité (98 élèves dont 47 maternelles), elle sera probablement dépassée pour l'année 2003-2004.

En 1989, l'aménagement intérieur de la classe maternelle recevait un premier prix. Cet aménagement a été partiellement démonté cet été pour un meilleur accueil des enfants en bas âge. Les aménagements récents (bibliothèque, informatique) eux aussi deviennent inadaptés.

La municipalité, consciente des problèmes engendrés par cette augmentation d'effectif actuelle et à venir, a pris des dispositions:

- augmentation du temps de personnel communal consacré à l'encadrement des enfants de classe maternelle.
- une réflexion sur l'inadéquation

du bâtiment actuel de l'école, aux effectifs et aux nouvelles exigences d'éducation a été menée. Une nouvelle réhabilitation des

locaux actuels étant difficilement réalisable et adaptable à nos besoins actuels et futurs, la construction de nouveaux locaux a été décidée.

Un grand merci à tous les bénévoles sans qui la vie de l'école ne serait pas ce qu'elle est.

M. Coffy, représentant Mairie à l'école.



La Récréation

La Récréation, lieu de rencontre autour du jeu et de l'enfant, est un espace d'accueil ouvert chaque 3° mardi du mois à St-Julien-Molin-Molette à la Salle des fêtes aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte (parents, assistantes maternelles, grand-parents...).

Ces lieux de rencontre, ouverts aussi sur St-Sauveur-en-Rue et sur Bourg Argental sont d'accès libre et gratuit, de 14 h à 17 h.

Gaëlle Coquet de l'Espace Déôme et Dominique, en alternance avec Nadine, vous accueillent et vous proposent des équipements, des jeux, des activités adaptés à la petite enfance (tunnel, ballon géant, peinture à doigts, garage...).

La Récréation, c'est l'occasion de passer un temps fort d'échanges, de jeux avec les enfants en présence d'autres adultes et d'autres enfants en toute simplicité dans un cadre convivial.

En 2003, *La Récréation*, c'est le mardi 21 janvier, le 18 février, le 18 mars, le 15 avril, le 20 mai et le 17 iuin.

Exceptionnellement, le mardi 18 février une animation sera proposée gratuitement par Isabelle Thévenon, intervenante professionnelle, sur les comptines et les jeux de doigts avec deux séances à 15 h et à 16 heures. Les enfants pourront s'amuser, écouter, et jouer avec les mots, les rythmes, les répétitions, les alternances de saisons, des soirs, de la nuit... avec les comptines enfantines et les jeux de nourrices que nous avons parfois tous en mémoire.

Cocktail "centre de loisirs périscolaire"

Vous prenez 30 "petits ogres"

Vous y ajoutez 3 animatrices diplômées B.A.F.A.

Vous confectionnez un programme d'activités variées

Vous servez des menus adaptés

Vous proposez un goûter frugal dès 16 h 30

Avec un soupçon de motivation

Avec une pincée de bonne humeur

À consommer sans modération tout au long de la journée.

Depuis 7 h 20, pour l'accueil ensommeillé, à 11 h 30, pour la pause de midi ou bien encore au moment de la sortie dès 16 h 30.



Centre multimédi@

Depuis un an et demi la commune de Saint-Julien s'est dotée d'un centre multimédia.

Qu'est-ce qu'un centre multimédia ?

C'est un centre de ressources pour les nouvelles technologies, il est ouvert en libre service.

La mission de ce centre est de rendre accessible à tous, habitants de la commune, du canton et gens de passage, l'initiation aux nouvelles technologies, des connexions à Internet, la création de documents, la recherche de documentation sur Internet pour les exposés, l'agrandissement de vos photos...

Pour les demandeurs d'emplois, la consultation des offres, la mise en ligne et l'impression des CV est gratuite.

Le centre multimédia est doté de quatre ordinateurs, un scanner, un appareil photo numérique, une imprimante couleur et une imprimante laser. Ils permettent de s'initier aux applications de l'Internet (web, courrier électronique). Le public peut utiliser des logiciels de bureautique et consulter des CDroms.

Des initiations peuvent être organisées **s**ur rendez-vous.

Un site Internet a été créé afin de mieux faire connaître Saint-Julien aux touristes mais aussi pour permettre aux Piraillons de se tenir au courant des manifestations qui auront lieu tout au long de l'année.

Adresse du site :

st-julienmolin-molette.fr.st

Cette année, 580 personnes sont venues au centre multimédia, soit une moyenne de 48 personnes par mois. Le plus jeune des internautes a 3 ans et le plus âgé 80 ans.

N'hésitez pas à venir nous rendre une petite visite à la mairie au 1e étage.

Les horaires:

Lundi	14h/19h	
Mardi	10h/12h -	14h/19h
Mercredi	10h/12h -	14h/19h
Jeudi	10h/12h -	14h/19h
Vendredi		14h/19h
Samedi		14h/18h

Une coupure a lieu les jours d'école de 16h30 à 17h30.

Les tarifs:

1/2 heure internet :	1,5	5€
1/2 heure bureautique:	0,7	5€
impression couleur (papier standare	d):	1€
impression couleur (papier spécial)	:	2€



Pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque, cette année a été riche en péripéties.

Nous attendons depuis quelques mois que débutent les travaux de la future Maison des Associations où la bibliothèque doit trouver sa place. Le local actuel, loué par la municipalité, s'il a le mérite d'être bien placé dans le village et de disposer d'une grande vitrine, n'est vraiment plus en état de recevoir dignement les lecteurs.

Début juin, la pluie et la grêle ont traversé nos plafonds et une centaine de livres ont été abîmés. Nous avons pu en remplacer une partie seulement, certains titres n'étant plus disponibles. Voilà qu'une nouvelle pluie diluvienne nous a de nouveau inondés en novembre, sans abîmer de livres cette fois-ci, mais en nous privant d'électricité. Nous avons tenu la permanence, serpillière en main, à la lueur d'une lampe de camping! Puis un adjoint compatissant a trouvé avec les services de l'EDF une solution de dépannage. La lumière est donc revenue mais nous avons un peu perdu le moral.

Aujourd'hui, on murmure que les travaux de rénovation sont tout près de commencer, qu'ils sont peut-être commencés déjà...

Nous nous armons donc d'espoir et de patience et nous souhaitons avec tous nos lecteurs que l'année 2003 soit celle du renouveau.

La bibliothèque est **ouverte à tous** avec un droit d'inscription de 8 € par famille et par an (ou 4 € pour 6 mois). Les livres sont prêtés gratuitement pour trois semaines.

Heures d'ouverture

Du 1^{er} novembre au 1^{er} mai : le dimanche de 10 h à 11 h 45 et le mercredi de 15 h 30 à 16 h 30.

Du 1^{er} mai au 1^{er} novembre: le dimanché de 9 h 30 à 11 h 45 et le mercredi de 17 h à 18 h.

Bienvenue et meilleurs vœux à tous.

L'équipe de la Bibliothèque



Maison d'Accueil Spécialisée "La Condamine"

L'année 2002 fut riche en événements et rebondissements concernant la poursuite de cette activité sur St-Julien-Molin-Molette qui représente, en terme économique, une vingtaine d'emplois ainsi qu'une source d'activité pour le commerce local.

Un petit rappel s'impose : quelques mois après que l'Association La Condamine soit reprise et que le fonctionnement de l'établissement soit normalisé, la Commission Départementale de Sécurité trouve alors que les locaux ne sont pas conformes aux règles de sécurité de ce type d'activité... Le Préfet, qui préside cette commission, fixe à fin 2001 le délai limite pour fonctionner dans des locaux conformes. Il faudra donc soit construire un nouveau bâtiment. soit remettre le château aux normes de sécurité. L'Association estimant que l'on ne peut plus investir de l'argent publique dans un domaine privé prend les devants, recherche un terrain, investit 400 000 francs de ses fonds propres pour la définition d'un projet allant jusqu'aux plans définitifs de l'établissement, après un concours d'architectes. Elle pense même à un hébergement provisoire et demande à ALGECO ayant réalisé un hôpital dans la Loire d'v travailler. Il reste ensuite à connaître le

financement de l'opération définitive. La solution fut trouvée : le futur établissement sera un FDT (foyer à double tarification : financé par l'État et le département) dans des locaux neufs construits par l'OPAC de St-Chamond en continuité du travail de l'Association. Les discussions entre État et Département s'éternisent malgré les mises en garde répétées (depuis 1999) de l'Association auprès du Préfet quant au respect des délais qu'il avait luimême fixés...

En janvier 2002, le Préfet convoquait des représentants de l'État, du Département, de la Commune de St-Julien-Molin-Molette et de l'Association La Condamine pour statuer sur son avenir. La réunion s'est tenue dans une ambiance très tendue, en effet l'avenir de l'établissement se jouait entre sa fermeture et la construction d'un nouvel établissement. Étant donné l'avancement du projet, le Préfet acceptait sa poursuite à condition que les résidents s'installent dès septembre dans des locaux conformes aux normes de sécurité.

C'est ainsi qu'à partir de mi-juillet une structure provisoire a été construite à la sortie de St-Julien sur un terrain communal. Ce sont 720 m² de locaux aux normes hospitalières qui ont pu être occupés dès la fin du mois de septembre, tournant une page de l'histoire de la MAS. D'appa-

rence extérieure un peu austère, l'intérieur est incomparablement plus chaleureux et assure à tous une existence et des conditions de travail appréciables. Les photos jointes permettent de s'en rendre compte. La climatisation v assure chaleur en hiver et douceur en été. La vue sur le Grand Pré et la colline boisée est agréable. Chacun des vingt résidents y dispose d'une chambre individuelle. Deux grandes salles les accueillent en journée pour les activités. Tous se retrouvent dans la salle à manger pour les repas et les goûters. En entrant, on trouve le secrétariat, l'infirmerie, une salle de réunion, et les vestiaires du personnel. Ces locaux étant provisoires, il n'a pas été possible en terme de budget d'y aménager une cuisine et une buanderie. Ces services sont réalisés en partenariat avec la maison de retraite Le Val du Ternay.

La MAS de statut associatif privé cédera la place à un FDT intercommunal de statut publique en milieu d'année 2003. L'Établissement dépendra donc de la Communauté de Communes de la Déôme qui a délibéré en ce sens en cours de l'année 2002. Dans ce changement, il faut voir la volonté des élus de pérenniser cette activité, en effet une association peut avoir une existence incertaine alors qu'une communauté de communes est une institution officielle. Le Conseil d'Administration du FDT a tenu sa première réunion en novembre. Par définition son président est celui de la communauté de communes. Il se compose d'élus (3), de personnes désignées en raison de leur compétence, de représentants des usagers, des représentants du personnel. Sa composition est: Dr. Bernard BONNE (président), Pierre SCHMELZLE (vice président), Auguste COMBE, Josette OSTERNAUD, Hervé TROUILLET, Jérôme JULIEN, Dr. Pierre JACQUES, Michel XAVIER; la plupart étaient au CA de l'association La Condamine. La direction de l'actuelle MAS avait été confiée à un directeur en mission (M. TENTORINI). Sa carrière vient de l'amener à prendre un



autre poste dans le sud de la France. Sa fonction de direction est confiée à deux cadres (un administratif, un soignant) en attendant le passage en FDT. Un directeur sera alors recruté et l'équipe actuelle intégrée puis complétée puisque le nombre de places

passera de 20 à 40.

Pour terminer cet article, je tiens à citer et à remercier quelques personnes clés sur lesquelles j'ai toujours pu compter et sans l'engagement desquels l'établissement serait

sans aucun doute fermé à ce jour :

Dr. Bernard BONNE pour son soutien dans les moments les plus critiques et surtout pour avoir convaincu l'assemblée départementale de voter le financement pour la création du FDT

M. Yves TENTORINI pour m'avoir précieusement secondé dans l'association, pour avoir accompli un travail inestimable dans l'évolution professionnelle du personnel, pour avoir mis à disposition toute sa connaissance et son expérience du monde du handicap tout cela sans compter ses heures ni son énergie.

Tous les membres du CA de l'Association qui ont suivi avec passion ces épisodes successifs de la vie de l'établissement et y ont activement participé.

La première réunion de chantier s'est tenue en Mairie de St-Julien M. M. le 14 janvier 2003 ; le terrassement débutera en février. Quelle satisfaction pour tous ceux qui ont voulu obstinément y croire, une certaine victoire sur le pessimisme et le fatalisme...

Pierre Schmelzle



Pré Martin

Le pré Martin était un pré... aujourd'hui il est en train de devenir un lieu de détente pour les Piraillons. Une première tranche de travaux a permis de mettre en forme le terrain après l'avoir drainé, d'y inscrire des cheminements et surtout un espace multisports sur gazon synthétique qui est déjà très fréquenté.

Une deuxième tranche à venir devrait permettre d'en faire un parc plein de charme.

Le mur de soutènement longeant le Ternay sera entièrement rénové et supportera une barrière définitive en remplacement du grillage à mouton installé provisoirement pour des raisons évidentes de sécurité. Un accès direct sera aménagé par le chemin des Usines. Un bloc sanitaire verra le

> jour ainsi qu'un abri ou kiosque à usages multiples. Quelques arbres, des bancs et un plan d'eau égayeront le tout, un portail pourrait marquer l'entrée principale et une passerelle permettre de rejoindre la rue Pré-Martin.

Bien sûr chacun aura à cœur de respecter ces installations dédiées au loisir et à la détente, en particulier en ne prenant pas les pelouses pour des pistes de vélo ou moto-cross; comme dans tout parc public, les animaux de compagnie ne sont pas les bienvenus.

PS: Un filet pour pratiquer volley, badminton ou tennis-ballon est disponible en mairie en échange d'une pièce d'identité.



Sapeurs Pompiers

Le Centre d'Incendie et de Secours est divisé en deux entitées bien différentes : L'Amicale et le Centre d'Interventions :

« l'Amicale » et une association loi 1901, avec un Conseil d'Administration composé de :

Président : Didier Bonnard, vice-Président : Gilles Mathevet,

trésorier : Éric Farizon,

trésorier adjoint : Raphaël Richard,

secrétaire : Michaël Dorel.

Cette association à pour but de financer, pour les actifs et les vétérans, les cotisations Fédération et les assurances Union Départementale ainsi que les repas de Sainte Barbe. Elle vit par la vente de calendriers, des dons et recettes de manifestations.



Elle participe aussi à diverses manifestations sportives : locale, départementale, ainsi que nationale tel que le Championnat de France de Pétanque.

L'Amicale compte dans ses rangs 12 vétérans qui ont effectué un minimum de 15 ans de service.

Cette année, l'Amicale a organisé une sortie fort appréciée de tous : la visite du Zoo de St-Martin-la-Plaine, et du Musée de la Mine de St-Étienne, puis au retour un repas au Château de Bobigneux nous était servi pour clôturer cette superbe journée.

Comme chaque année, avec le concours d'autres associations, elle a organisé le Téléthon qui fut un franc succès.

Le « Centre d'Interventions » de St-Julien-Molin-Molette, fait partie de la compagnie Pilat-Sud gérée par le Service d'Incendie et de Secours de la Loire.

Il se compose de 21 sapeurs pompiers volontaires, organisé comme suit:

- 1 Capitaine Médecin
- 1 Adjudant Chef de Centre
- 2 Sergents Chefs
- 1 Sergent
- 2 Caporaux Chefs
- 6 Caporaux
- 8 Sapeurs

En cette fin d'année, le CIS à recruté deux nouveaux sapeurs, dont un est issu de l'École Cantonale des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Le CIS (Centre d'Intervention et de Secours) défend en 1^{er} appel les communes de St-Julien, Colombier, Graix et une petite partie de Bourg-Argental (Lampony, les Oriols, les Baumes) ainsi que deux hameaux de Thélis la Combe (la Cellarie, le Puy de Luzina). En 2^{ème} appel, il défend St-Appolinard et Véranne.

Le CIS compte déjà 80 interventions au 1^{er} Décembre 2002, alors que pour les années précédentes le Centre en effectuait environ 60.

Le début de l'année 2003 verra la mise en place du nouveau système d'alerte, ce qui va demander de nombreuses heures de formation, en plus de celles déjà obligatoires.

En fin d'année 2003, le Centre souhaite recruter 2 ou 3 personnes, garçons ou filles âgés de 18 ans ou plus, afin de venir renforcer l'équipe déjà en place, qui se dévoue sans compter pour venir en aide aux populations, et souvent au détriment de leur vie familiale.

Christian DOREL



Message de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie aux assurés sociaux

PENSEZ À SIGNALER VOS CHANGEMENTS DE SITUATION

Afin d'éviter tout retard dans le paiement de vos prestations, la Caisse Primaire vous demande de bien penser à faire mettre à jour votre dossier à chaque changement de situation, notamment changement d'adresse ou modification de compte bancaire ou postal.

Pour cela, signalez votre nouvelle situation à la :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie, 3 avenue Émile Loubet 42027 ST-ÉTIENNE Cedex 1

par l'envoi d'un justificatif. Vous pourrez ensuite mettre à jour votre Carte Vitale dans tous les lieux comportant une borne Vitale (Accueils CPAM et certains lieux publics).

Pour toute précision complémentaire, appelez le numéro 0 820 904 121 (0,119 €/mn).

Permanence : 1er et 3e mardi de chaque mois de 8h45 à 11h45

OPAH cantonale 2003-2005

ATTENTION: cette note d'information n'est en aucun cas contractuelle. Seules les informations générales sont présentées. Les subventions décrites actuellement en vigueur sont susceptibles d'être modifiées par l'État et les collectivités locales.

Une OPAH est une action concertée entre les collectivités locales ou leur groupement, l'État, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), et les propriétaires concernés. Les objectifs d'un tel partenariat sont d'améliorer les logements anciens, de redynamiser les bourgs et hameaux en tenant compte de l'environnement social, les espaces publics, les services collectifs, l'architecture, le commerce et l'artisanat.

Une OPAH se déroule en deux temps : l'étude préalable d'environ six à neuf mois, et la phase opérationnelle de suivi-animation d'une durée de trois années civiles.

L'OPAH est une mesure incitative qui vise d'une part la réhabilitation des logements anciens et d'autre part l'amélioration des conditions de vie des occupants.

Pendant 3 ans, les propriétaires et locataires pourront, sous certaines conditions, bénéficier de subventions (aides non remboursables) pour réaliser des travaux dans leur(s) logement(s).

Conditions générales

Le ou les logements :

- doivent avoir plus de 15 ans,
- doivent être occupés à titre de résidences principales pendant 9 ans,
- peuvent appartenir à un propriétaire occupant, ou à un bailleur privé,
- les travaux effectués doivent atteindre un minimum de 1500€ HT.

Pour les propriétaires occupant leur logement

Des conditions de ressources sont exigées. La subvention est déterminée en fonction de la constitution du ménage et de ses revenus. L'aide de l'ANAH pour les propriétaires occupants:

- 20 à 35 % du coût HT des travaux retenus,
- plafonnée à 11 000 € ou 13000 €, soit une prime de 2200 € ou 4550 €.

Autres aides (soumises à conditions) :

- Prêt conventionné
- Aide de la CAF
- Aides des caisses de retraites

Les travaux éligibles à une subvention doivent être destinés à l'amélioration de l'habitat en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipement, aux économies d'énergie, à l'isolation phonique ou à l'accessibilité et à l'adaptation aux personnes handicapées. Ces travaux peuvent donc concerner tant les parties privatives que les parties communes ou extérieures de l'habitat.

Ces travaux (fourniture et pose) doivent être confiés à des professionnels du bâtiment.

Attention: dans tous les cas de demande de subvention, pour tout type d'aides, ne jamais commencer les travaux avant d'avoir reçu l'accord de subvention de l'ANAH par écrit.

Pour les propriétaires bailleurs (louant leur logement à des locataires)

L'aide de l'ANAH varie selon le niveau de loyer pratiqué et la superficie du logement réhabilité :

 20 % du coût des travaux retenus si le propriétaire loue son logement à un loyer libre. • 35 à 40 % du coût des travaux retenus si le propriétaire loue son logement à un loyer dit conventionné (*) à des personnes dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond.

Autres aides (conditions spécifiques)

- Pour les logements conventionnés(*): prêt conventionné, subvention du Conseil Régional (5 %)
- Prêt des collecteurs du 1 % logement.
- Subvention du Conseil régional pour les Jeunes en insertion, pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées,
- Déductions fiscales.

Pour les locataires

Condition : obtenir l'accord du propriétaire.

Subvention de l'ANAH:

- 20 % du coût des travaux retenus
- 70 % du coût des travaux plafonnés à 8000 € pour des travaux d'adaptation du logement au handicap.

Une équipe d'animation pour vous aider

Durant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, une équipe de professionnels sera à la disposition des propriétaires et locataires, gratuitement, pour vous conseiller et vous aider à réaliser vos projets de réhabilitation. Les coordonnées de cette équipe seront disponibles en mairie.

(*) Le conventionnement est un engagement du propriétaire avec l'État à respecter un plafond de loyer après travaux, pendant 9 ans, et à loger des familles ne dépassant pas un certain niveau de ressources. Le conventionnement ouvre droit à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) pour le locataire.

NAISSANCES

THOUEZ Guillaume Fabien Angel, né le 24 janvier 2002 à ANNO TUNON Mathis Serge Adrien, né le 14 février 2002 à ANNONAY (A HALM Lou Stéphanie Bernadette, née le 1er mars 2002 à ROUSS de GRECIS Jordan, né le 3 juillet 2002 à ST-CHAMOND (Loire) PEYRACHON Kevin, né le 11 juillet 2002 à ANNONAY (Ardèche) VATINEL Julien Alain Neil, né le 4 septembre 2002 à ROUSSILLON DENIS Lola Anne Julie, née le 31 octobre 2002 à ST-PRIEST-EN-JA ROUCHOUZE William Yoann, né le 5 novembre 2002 à ANNONAY (PERON Téo Mehdi Miguel, né le 8 novembre 2002 à ANNONAY (Arc GACHE Charlotte Julie Yvette, née le 14 décembre 2002 à ANNONAY

Lola



Kevin

SIMON David Albert And
THOUEZ Lilian Char
WATINE Laurent Alain Marie J
ROY
SOUVIGNET Frédéric Bernard
VEIT Winfried Friedrich Jo
DAVID Yann Bernard Jacques
PEYRACHO



William

Lou Mathis



NAY (Arděche) rděche)

ILLON (Isère)

Céline et Frédéric

(Isère) REZ (Loire)

LZ (EUNE

Ardèche) leche)

AY (Ardèche)

MARIAGES

ré et BLANCHET Christine Isabelle, le 30 mars 2002 es et DUMOND Béatrice Geneviève, le 27 avril 2002 oseph et BERGER Juliette Marion, le 27 juillet 2002 ET Frédéric Yves et BEGUET Colette le 24 août 2002 Robert et LASSY Céline Véronique, le 31 août 2002 hannes et MARIN Olga France, le 14 septembre 2002 Marie et PENECHKO Ekaterina, le 13 novembre 2002 François et MORENO Valérie, le 24 décembre 2002



Valérie et François



Ekaterina et Yann





Juliette et Laurent





etat civii

Décès

SEUX Marie-Antoinette, le 22 février 2002, âgée de 95 ans, veuve de Jean-Louis Joseph **ROUCHOUZE**, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

RAMEL Jean-Louis, le 24 février 2002, âgé de 74 ans, célibataire, domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 5 Pré-Battoir

MATHEVET Rosa Germaine Fernande, le 25 février 2002, âgée de 93 ans, veuve de César Franc Frédéric **GAGET**, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

LINOSSIER Michel Eugène, le 25 février 2002, âgé de 91 ans, veuf de Élise CORNILLON, domicilié à PEY-RAUD (Ardèche), route nationale 86

CHEVAL Marie Jeanne Andréa, le 10 mars 2002, âgée de 99 ans, veuve de Julien Émile Albert ALLOIX, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

PETIT Marius, le 23 mars 2002, âgé de 73 ans, époux de Odette PEREZ, domicilié à CORBAS (Rhône), 11 avenue de Villerme

RANGHEARD Anne Cécile, le 28 mars 2002, âgée de 89 ans, veuve de Marius Louis BONNARDEL, domiciliée à BOULIEU-LÈS-ANNONAY (Ardèche), les Auches

ROBERT Marie Léonie Augustine, le 2 avril 2002, âgée de 96 ans, veuve de Henri Joseph Auguste **BLANC**, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

GIRODET Joannès Louis, le 4 avril 2002, âgé de 77 ans, époux de Marie VALANCONY, domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 1 rue Pré-Martin

RAGONNEAU Marcel Joannès, le 7 avril 2002, âgé de 91 ans, époux de Mathilde POMPEY, domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 34 rue de la Modure CATINON Urbain Jean Marie, le 23 avril 2002, âgé de 89 ans, époux de Philomène MOUNIER, domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 10 montée St-Ennemond

GAUCHER Régis, le 25 avri12002, âgé de 68 ans, époux de Jeanne AUTERNAUD, domicilié à St-Julien-Molin-Molette, la Roche

DESMARTIN Marie Marguerite Joséphine, le 28 avril 2002, âgée de 89 ans, veuve de Antonin Marius René **DELORME**, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, 9 rue Neuve

BRUN Marie Péroline, le 14 mai 2002, âgée de 92 ans, veuve de Marius Antonin Joannès **BARBARIN**, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

CANCADE Maria Lucie Jeanne, le 20 mai 2002, âgée de 74 ans, veuve de Pierre Jean Baptiste CHAMBEU, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

DARGELOS Gisèle, le 26 mai 2002, âgée de 76 ans, veuve de Marius Pierre Joseph **RAZE**, domiciliée à BOURG-ARGENTAL (Loire), 25 rue du Chambonnet

CHARBAUT Daniel René, le 4 juillet **2002**, âgé de 54 ans, célibataire, domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 2 rue du Plateau Marchand

SOUVIGNET Marie-Louise Joséphine, le 12 juillet 2002, âgée de 91 ans, célibataire, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

BLANC Marthe Bernadette, le 16 juillet 2002, âgée de 74 ans, veuve de Léon Jean Marie **LABBE**, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

JAMET Marthe Elisabeth, le 19 août 2002, âgée de 90 ans, veuve de Jules Claude SAGNIMORTE, domiciliée à COLOMBIER (Loire), Mizérieux VALLET Joseph Claude, le 23 août 2002, âgé de 88 ans, veuf de Marie BONNEVILLE, domicilié à ST-RAM-BERT d'ALBON (Drôme), 27 rue Terraly

FLOURY Marie Louise, le 21 août 2002, âgée de 73 ans, veuve de Joseph Jean François RICHARD, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, 12 rue du Mas

GRANJON Marthe Marie Claudia, le 13 septembre 2002, âgée de 91 ans, épouse de Jean Victor Joseph **JACOUTON**, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, 40 rue de la Modure

ROUCHOUZE Marie Sylvine Elise, le 22 septembre 2002, âgée de 87 ans, veuve de Henri Louis Joseph **DOMAS**, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, 6 avenue des Ateliers

CELLARD Paulette Marie Louise, le 11 octobre 2002, âgée de 83 ans, épouse de Irénée Jean Laurent **DEFON**, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, 7 chemin de la Madone

BALANDRAU Marie Louise Anastasie Paule Joséphine, le 22 octobre 2002, âgée de 100 ans, veuve de Joseph Paul GRANGE, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

DUMAS Antonin Jean, le 20 novembre 2002, âgé de 90 ans, veuf de Marie Augustine CANCADE, domicilié à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

DUPRÉ Paulette Céline, le 27 novembre 2002, âgée de 90 ans, veuve de Pierre Marius Francis **CECILLON**, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

FERRAND Germaine, le 1er décembre 2002, âgée de 92 ans, veuve de Louis BAUBET, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

SARDA Jean, le 9 décembre 2002, âgé de 98 ans, célibataire, domicilié à St-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

Nature de la pièce désirée		Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de naiss	ance	À la mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance	Gratuit (1)
Extrait d'acte de maria	age	À la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms, date du mariage	Gratuit (1)
Extrait d'acte de décès	5	À la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms, date de décès	Gratuit (1)
Carte d'identité (valable 10 ans) délai d'obtention :		Mairie du domicile	2 photographies récentes non découpées, non scannées, 1 extrait d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile, prise d'empreinte	Gratuit
1 mois environ Compte-tenu du délai pour l'obtention de la Carte nationale d'identité , il est cons de déposer le dossier de demande longtemps à l'avance en cas de besoins impérieux (départ à l'év				
1 11013 C11411011	de déposer le			examens)
Passeport (valable 10 ans) délai d'obtention : 10 jo				examens) 60 €
Passeport (valable 10 ans) délai d'obtention : 10 jo	ours environ	e dossier de demande longtemps à l'ai Mairie du domicile	vance en cas de besoins impérieux (départ à l'étranger, e 2 photographies récentes,	
Passeport (valable 10 ans)	ours environ	dossier de demande longtemps à l'au Mairie du domicile carte d'identité, livret de famille	vance en cas de besoins impérieux (départ à l'étranger, e 2 photographies récentes,	

Attention

FICHES D'ÉTAT CIVIL

Les fiches d'état civil, qu'elles soient individuelles ou familiales sont suprimées. Elles ne doivent plus être demandées aux citoyens. Par quoi les fiches d'état civil sont-elles rem-

Pour justifier de son état civil, il suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de son livret de famille, de sa carte nationale d'identité, de son passeport, de sa carte d'ancien combattant, de sa carte d'inva-

lide de guerre ou de sa carte d'invalide civil.

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE

Les justificatifs de domicile sont supprimés. Les citoyens n'ont plus à fournir de justificatifs de domicile. Il leur suffit de déclarer leur domicile à l'administration qui le demande. Sauf pour ce qui concerne :

- l'obtention d'une carte nationale d'identité sécurisée ou d'un certificat de nationalité
- l'obtention d'un titre de voyage ou de circulation (passeports, sorties du territoire, titre de circulation républicain, etc.)

- l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil
- l'inscription sur les listes électorales
- l'inscription scolaire et universitaire.

CERTIFICATIONS CONFORMES

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française. Désormais, une photocopie lisible du document original suffit.

En conséquence les certifications ne seront plus délivrées sauf si une administration étrangère le demande.

Les employés communaux

Service Administratif

Eliane Martin, *Secrétaire de Mairie* Marie-Claire Bruyère, *Agent administratif qualifié*

Service Technique

Christian Dorel, Agent technique principal
Laurent Richard, Agent d'entretien qualifié
Jean-Paul Geourjon, Agent d'entretien
Bernard Escoffier, CEC* entretien-rénovation des bâtiments
Christiane Souvignet, Agent d'entretien (nettoyage salle des fêtes, aide surveillance cantine)

Service École - Cantine - CLSH*

Yvette Grenier, ATSEM*, Responsable animation CLSH (cantine + garderie périscolaire) + ménage Mairie

Magali Cancade, ATSEM, Aide maternelle + cantine + CLSH

Monique Quiblier, ATSEM, Aide maternelle

Jérôme Charrat, Emploi jeune : Inforoutes de l'Ardèche

Céline Delgado, Agent d'animation



Syndicat d'Initiative

Voilà plus d'une dizaine d'années d'existence de notre syndicat d'initiative.

Il est encore bien vivant et a prouvé encore une fois son savoir-faire avec l'organisation du marché artisanal et de celui de Noël.

Il est à souligner que plus de 500 visiteurs ont été accueillis cet été dans nos permanences. Par ailleurs deux randonnées hebdomadaires ont été mises en place en juillet et août, suivies par un total d'une cinquantaine de touristes et de villageois. Enfin des activités artistiques ont été mises en place pour les vacanciers.

Un grand merci donc à tous les anciens présidents et en particulier aux deux derniers, Hubert Sage et Christian Gourdon. Ils ont réussi à conserver l'étincelle initiale et à donner le souffle nécessaire pour assurer sa pérénité.

Merci aussi à Jean Meiller dont le dynamisme a été précieux et à l'ancien groupe de bénévoles. Une nouvelle équipe prend la suite. Son but sera de fédérer autour des projets l'ensemble des Piraillons et des forces vives du tissu économique pour mieux faire connaître notre commune et favoriser un tourisme de qualité.

Le président et tous les membres du S.I. restent à votre écoute espérant l'appui de tout le village et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'an nouveau.

"Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme de volonté" Alors, un peu de volonté! Sou des écoles

Composition du bureau 2002/2003: Présidente: Céline DELGADO Vice-présidente: Viviane TROUILLET Secrétaire: Sylviane GRENIER Secrétaire adjointe: Marie-Ange SAGE Trésorière: Marie-Christine CHAPRIER Trésorière adjointe: Florence PERON Ainsi que quinze membres actifs.

Notre but : l'association du Sou des écoles a pour but de récolter des fonds pour favoriser les activités culturelles et sportives des 98 enfants de notre école. Cette saison, le Sou a pu financer : des spectacles (Le Grand voyage de l'homme petit, Sacré silence, Diaphanie ou Les Mémoires d'une fée, Le Magicien pour la fête de Noël); voyage à Verrière en Forez (2 jours pour les CM), Bourgoin-Jallieu (GS-CP-CEI-CE2, visite musée): achats de jeux pour l'école, papillotes, mandarines, boissons ; séance cinéma ; transport vers les lieux d'activités...

Nos actions:

Pendant l'année, nous organisons des manifestations dans le village :

14 décembre : vente de décorations de Noël et arbre de Noël avec un spectacle intitulé "Le tas",

mars 2003 : vente de fleurs et carnaval, juin 2003 : fête de l'école.

30 novembre 2003 : concours belote,
13 décembre : arbre

Nos finances: les manifestations assurent le plus gros de nos revenus. Elles sont organisées bénévolement par les membres du bureau. Une subvention municipale complète notre financement ainsi que les cotisations des parents et des membres honoraires.

Nos projets: le Sou des écoles a pour projet de financer une activité anglais, qui aurait lieu après l'école. Nous espérons aussi pouvoir financer une classe verte l'an prochain pour les élèves de CM1/CM2.

Nous renouvelons nos remerciements à tous les amis du Sou des écoles et nous invitons les parents à venir rejoindre notre équipe afin de poursuivre notre action en faveur des enfants de notre école.

L'association du Sou des écoles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux.

> Pour tous renseignements, contactez : Céline DELGADO au 04 77 51 59 06





ADMR

Aides à domicile en milieu rural

Pour l'année 2001/2002, il a été effectué 6923 heures, ce qui représente une augmentation de 1053 heures par rapport au précédent exercice. C'est un total de 79 personnes qui ont été aidées, dont trois sur GRAIX et plusieurs sur COLOMBIER. L'association emploie actuellement 8 AIDES à DOMICILE en CDI, 1 en CDD pour faire les remplacements de congés et 2 personnes employées uniquement en service mandataire pour des particuliers.

Les difficultés sont toujours présentes avec la CRAM qui n'accepte plus les nouveaux dossiers pour les moins de 76 ANS et qui se trouvent en GIR 6. Pour maintenir les personnes âgées le plus longtemps possible à leur domicile et qui sont en GIR 2-3-4, la nouvelle Allocation personnalisée d'autonomie (APA) est mise en place et accordée suivant le plan d'aide établi par les médecins sociaux du Conseil Général. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS de la Mairie ou de l'Assistant Social de secteur ou encore aux responsables de l'ADMR.

Au cours de l'année, beaucoup de **formations** pour les Aides à Domicile ont été programmées et le seront encore pour les années à venir:

- 2 Aides à domicile ont suivi le stage : relation d'aide
- 3 pour l'accompagnement en fin de vie
- 2 pour la maladie d'Alzheimer
- 3 sur l'alcoolisme
- =3 sur l'hygiène alimentaire
- 2 sur la dépression et risque suicidaire
- 2 sur la connaissance du maintien à domicile.

Un soutien psychologique à l'association est effectué par M. O. Vialette chargée de secteur, une fois par trimestre. Il a été également mis en place en 2002, un service d'Auxiliaire de Vie pour les personnes handicapées.

La télé-assistance fonctionne bien.

Nous avons actuellement 9 abonnés et espérons que d'autres personnes profiteront de ce service dans les mois qui viennent.

Nous demandons toujours à de nouveaux bénévoles de venir étoffer notre groupe, jeunes ou moins jeunes seront accueillis avec joie. Il n'est pas nécessaire d'appartenir à la famille d'une personne aidée ou d'avoir été aidé soi-même pour devenir bénévole à l'ADMR nous acceptons toutes les bonnes volontés.

Toute l'équipe de l'association, bénévoles et salariés vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2003.

La Présidente J. OSTERNAUD

Club "Joie de Vivre"

Notre club poursuit ses activités habituelles et souhaite la bienvenue à toute personne qui désirerait adhérer à notre groupe.

Nos activités se déroulent tous les jeudis en locaux situés en rez-dechaussée de l'immeuble "Le Ternay" 8, rue Vieille.

- à partir de 14h30, séance jeux (cartes, scrabble, "rumikub" en rami des chiffres et rami des lettres).
- à partir de 17h30, séance de maintien en forme pour celles qui le désirent.

Le 24 novembre 2002, **une vente** a été organisée avec stands d'articles divers.

Pour 2003, séance pour l'assemblée générale en janvier et tirage des rois. Puis en février concours de belote organisé à la Salle des fêtes. Nous invitons amicalement les participants à venir nombreux.

Par le présent bulletin, nous remer-

cions tous les bénévoles qui participent aimablement au bon fonctionnement du club ainsi que tous les adhérents qui rejoignent nos activités.

Les responsables du Club

Les Amis du Val du Ternay

Notre association s'est donné pour but de **divertir nos anciens** de la maison de retraite.

Tous les deux mois nous fêtons les anniversaires et cette année nous avons eu deux centenaires : Madame GRANGE, hélas à ce jour décédée, et Madame GACHET toujours en grande forme.

Trois groupes de bénévoles se relaient tous les quinze jours pour organiser des séances de cuisine animative où les pensionnaires mettent la main à la pâte pour la préparation de repas festifs.

Les mardis, les **jeux de société** divertissent et les mercredis, les **chansons anciennes** reprises en chœur font revivre les souvenirs.

Les pensionnaires ont beaucoup apprécié, en juillet, la **journée de détente** couronnée par un excellent repas à l'auberge paysanne de Chantemerle-les-blés (Tain l'Hermitage) Plus récemment, nous avons participé à la réussite de l'arbre de Noël de la maison de retraite.

Nous fonctionnons grâce aux bonnes volontés et aux aides matérielles et financières de la maison de retraite et de la commune.

En 2002, l'équipe déjà en place a été confortée et réconfortée par l'arrivée de quatre nouveaux bénévoles. Nous voulons ici les remercier ainsi que toute l'équipe en souhaitant qu'en 2003 d'autres nous rejoignent et qu'ainsi nous puissions encore longtemps divertir nos anciens.

Odette SAUZÉAT



ADMD

l'ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité) milite pour permettre à chacun d'avoir une fin de vie digne et sereine. Pour cela, il faut avoir une pleine liberté de décision face à l'échéance finale, proche ou lointaine.

Son but est de faire évoluer les mentalités et les pratiques à l'égard des derniers moments de la vie pour mettre fin à l'abandon moral, à la déchéance et aux souffrances inutiles qui, trop souvent, précèdent et accompagnent la mort.

Depuis 1980, elle a inlassablement exigé pour tous le droit de bénéficier des meilleurs moyens de lutte contre la douleur et de refuser l'acharnement thérapeutique. Ses justes revendications font désormais l'objet d'une circulaire ministérielle (mai 1995) qui reconnaît aux malades ces nouveaux droits. Il reste à obtenir que, par une loi, ceux-ci soient respectés dans les faits.

Son objectif est d'obtenir la reconnaissance par les pouvoirs publics d'une "déclaration de volonté de mourir dans la dignité", véritable testament de vie, permettant à ceux qui en manifestent expressément le désir d'obtenir une aide active à mourir. L'ADMD s'ouvre à tous, elle se situe au delà des considération politiques ou religieuses.

L'association se réunit en mairie tous les premiers mardis de chaque mois de 17h30 à 18h30.

Venez discuter de ce sujet majeur ; pour plus de renseignements, téléphonez à :

Jean-Paul Gréban, 04 77 33 21 62 ou Françoise Sanchez, 04 77 51 59 14.

Et si on se rencontrait pour jouer? Et si on jouait à se rencontrer?

Une salle est à votre disposition à Saint-Julien-Molin-Molette au 6 rue de la Modure. Il y a des tables, des chaises, des jeux, venez y ajouter l'ambiance autour des jeux que vous aimez : cartes, Scrabble, dés, ou en découvrant le Shogun, le Café international, le Stratégo, les flitzers en bois construits avec amour par Francis Blanchet, et tous les jeux que vous apporterez pour nous les faire découvrir.

Les dés sont jetés, c'est à votre tour de jouer.

Première séance découverte gratuite, puis 1 € la séance ou 10 € d'abonnement à l'année, cet argent permettra d'acheter des jeux.

Jouer à Molin-Molette - association de fait à but non lucratif.

La permanence est assurée le vendredi à partir de 20 h sur réservation (afin de ne pas mettre le chauffage inutilement), mais la salle peut être ouverte aux jours et heures vous convenant, téléphonez à Annette Foëx ou Olivier Perego au 04 77 51 52 60 ou à Yvette Grenier au 04 77 51 53 13.

¿ Et si on jouait à jouer ?



FNACA

Le 19 mars 2003 aura lieu le 41° anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie.

Une première étape dans la ré-appropriation de notre passé à été franchie le 18 octobre 1999 grâce à la loi reconnaissant l'état de guerre en Algérie; la seconde étape consiste maintenant à instituer un temps de mémoire dans lequel l'ensemble de la nation se rassemblerait autour d'une journée de recueillement et du souvenir; la F.N.A.C.A. s'est prononcée en faveur du 19 mars. Malheureusement cette date ne fait pas encore l'unanimité dans le monde combattant.

Le 19 mars, c'est la proclamation en Algérie d'un Cessez-le-feu.

Cette date appartient à notre peuple, à son histoire, à tous ceux qui sont épris de paix. Nous avons un devoir de mémoire à remplir.





Musiques à l'usine

"Les oiseaux rares" 28 juillet-8 août 2002

Joyeux anniversaire!

Musiques à l'usine a fêté cet été la 7ème édition de son stage/festival de chansons ainsi que ses dix années de fonctionnement.

Certains d'entre vous, de plus en plus nombreux, ont été stagiaires, festivaliers ou simples spectateurs d'un soir.

Le stage : il a acquis une réputation certaine au fil des années et nous n'avons pu satisfaire toutes les demandes d'inscription ! 39 oiseaux rares venus de tous les horizons de France et de Navarre (rejoints par une quinzaine de personnes de la région pour l'atelier polyphonie) ont investi le camping, les bungalows, les gîtes de St-Julien et des environs et fait résonner en chanson les rues et les places, les usines et les cours. Ils ont travaillé dix jours, avec au programme: technique vocale, mise en place musicale, interprétation et mise en scène, polyphonie et toujours à la direction pédagogique et artistique Elisabeth Ponsot et Michèle Bernard, entourées de Rémi Garraud, Pierre Kuentz, Goudard, Hélène Grange, Jean-Luc Michel, Robert Suhas, Clélia Bressat, Jean-Christophe Kibler, animateurs ou musiciens accompagnateurs.

Le Festival: il a attiré plus d'un millier de spectateurs dans la toute nouvelle salle de "La Passerelle" qui offre davantage de confort pour le public et un accueil de qualité pour les artistes: Fred Radix, Benabar, Remo Gary, Véronique Pestel, Gérard Morel, Clarika... sans oublier le spectacle final offert par les stagiaires, l'irremplaçable "scène ouverte aux Six Fontaines" (que de monde!), la soirée Cinémolette dans la cour de l'école, avec son "after" devant

Sainté-Julie, offert par Fred Radix et ses amis. Merci à tous!

Dix années bien remplies

Le bilan est pour nous très positif :

 une réputation de sérieux et de qualité pour des "oiseaux rares" qui donnent la

priorité à la qualité plutôt qu'à la quantité, tout en se taillant une place de choix dans le paysage culturel estival national, bien relayés par la presse et attendus par les amoureux de la chanson.

 une équipe d'organisation qui a acquis un savoir-faire évident, travaillant (dur !) à allier l'efficacité des professionnels et le plaisir des amateurs.

 des soutiens nombreux qui rendent cette manifestation possible : Municipalité de St-Julien, Communauté des communes de la Déome, Département, Région... qu'ils en soient remerciés.

- l'apport d'Associations et entreprises piraillonnes qui se joignent maintenant à nous et apportent soutien et idées nouvelles : Parpaing, l'Oreille est hardie, Radio d'Ici, Cinémolette, Syndicat d'Initiative, l'Imprimerie du Pré Battoir, sans oublier une presse locale et régionale très efficace.

Des actions communes peuvent désormais s'élaborer, multipliant ainsi les atouts artistiques et humains dans les domaines qui nous sont chers : le spectacle vivant et la chanson d'auteurs.

Et maintenant?

La personnalité si particulière de St-Julien, avec son ensemble d'usines qui frappe tellement l'imagination des visiteurs, nous a donné l'idée d'un projet nouveau: "usines, mémoires et imaginaires" pour 2003-2004. Rassembler des traces du passé, rendre visite aux acteurs présents de la vie de St-Julien.



qu'ils soient anciens ou nouveaux venus, rêver autour de ces bâtiments qui ont vécu et vivent des vies tellement différentes et riches... et faire de tout cela matière à chanson! pour une journée entière de SPEC-TACLE. Telle est l'ambition de ce projet : collectage, écriture et préparation devraient remplir l'année 2003 et fournir le matériau pour une réalisation finale dans le cadre du STAGE/FESTIVAL LES OISEAUX RARES Eté 2004. Nous travaillerons avec Fred Radix et Lapsus, groupe vocal et mouvementé, et nous rencontrerons tous les Piraillons que le projet intéresse.

Cet été 2003 : un repos bien mérité pour l'équipe du stage. Mais le groupe vocal "Les clés à Molette" dirigé par E. Ponsot présentera son spectacle le 21 juin pour la première fois à St-Julien : qu'on se le dise!

Pour tout contact:
Musiques à l'usine
4, rue du Pré Battoir
42220 - St-Julien-Molin-Molette
Tél. 04 77 51 55 00
Fax 04 77 51 53 85
E-mail musikalusine@wanadoo.fr
Vous trouverez des infos sur
Musiques à l'usine sur le site de
Michèle Bernard:

www.michelebernard.net



L'Esplanade

Les spectacles du théâtre « L'Esplanade » Saint-Étienne Jeunes publics s'apprécient à Saint-Julien-Molin-Molette, salle La Passerelle.

Pour la saison 2002-2003 (année scolaire de septembre à juin) l'Esplanade (secteur jeunes publics) et la Mairie de Saint-Julien-Molin-Molette se sont associées afin de développer la décentralisation de spectacles jeunes publics dans le Parc naturel régional du Pilat. Pour cette saison, trois spectacles ont

été choisis, pour deux d'entre eux, la Passerelle a ouvert ses portes.

Le mardi 26 novembre à 19h30 : **Superfiston**, spectacle de marionnettes produit par la compagnie du Jabron Rouge.

Le samedi 1er février à 18h : II y a tout un monde, deux histoires se rencontrent, l'une écrite en France, l'autre au Viet-Nam, par la compagnie Archipel Indigo.

Le dernier spectacle tout public de la saison aura lieu, quant à lui, salle Saint-Jean, à Pélussin, autre commune du Parc, associée au projet.

Le mercredi 9 avril à 14h30 et 15h15 : Minimalice, produit par la compagnie Oko

N.B: l'Esplanade Saint-Étienne Jeunes Publics provoque encore d'autres rencontres autour du spectacle (lectures, contes...), en lien avec la programmation artistique de la saison dans le cadre de "L'école du spectateur". Restez attentifs à ces différentes invitations. Pour mémoire:

Pour la saison 2000-2001

Les enfants de l'école ont pu participer à 3 spectacles décentralisés :

- Trois pas dehors, par la compagnie Cœur d'Artichaut Théâtre, à Pélussin, salle Saint-Jean (décembre 2000)
- *Un homme qui nt*, par la compagnie Guy Jutard, à Pélussin, salle Saint-Jean (janvier 2001)
- À deux pas de l'eau, par la compagnie
 Acteur Living Show, à Bourg-Argental,
 salle Jacques Esterel (mai 2001)

Pour la saison 2001-2002

- 3 manifestations ont été retenues :
- Dispositions multiples, de Jean-Fran-

çois Minjard (installation visuelle et sonore parcourant le monde du tissu en mêlant images, sons, textes, étoffes et cordes, à partir de 8 ans, du 26 novembre au 1^{er} décembre 2001, à l'usine Sainte-Marthe à Saint-Julien-Molin-Molette

- La Lumière volée, par la compagnie Cœur d'Artichaut Théâtre, le mardi 3 décembre 2002, les enfants sont allés à Saint-Étienne voir le spectacle, dans les murs, à L'Esplanade
- Diphanie ou Les Mémoires d'une fée, produit par la compagnie Barbara Mélois, le samedi 2 février 2002 à 18h à la Salle des fêtes de Saint-Julien-Molin-Molette.



L'Esplanade Saint-Étienne Jeunes Publics à la rencontre des publics, des communes du Parc naturel régional du Pilat, dans les murs et hors les murs

Depuis sa création en 1984, l'Esplanade - Jeunes Publics propose une programmation de spectacles en direction des enfants et adolescents de 6 mois à 15 ans, en temps scolaire et hors temps scolaire, et soutient par des coproductions, le travail de compagnies de tous horizons. Elle s'attache à permettre au plus grand nombre d'accéder à la création contemporaine dans sa plus grande diversité. Dans un souci de démocratisation culturelle, elle favorise la médiation entre son public et le spectacle vivant : ateliers de pratique artistique, lectures, formations, présentation de spectacles hors les murs... Dans cet esprit l'Esplanade - Jeunes Publics a souhaité étendre sa programmation dans certaines communes de la Loire. Une action de décentralisation en Loire de spectacles pour enfants a débuté en

octobre 1999, avec le soutien du Conseil général de la Loire, soutenue également depuis 2001 par le Conseil régional Rhône-Alpes, dans les différentes communes de la Plaine du Forez et du Parc naturel régional du Pilat.

Une collaboration avec le Parc naturel régional du Pilat.

Dès 1995, le Parc naturel régional du Pilat programme des spectacles en direction des enfants de 2 à 12 ans afin de les sensibiliser aux arts de la scène. Cette action (soutenue par la Région Rhône-Alpes, la Direction régionale des Affaires culturelles et le programme

> européen Leader II) arrivée à son terme, le Parc s'est assuré de la poursuite de l'opération en sollicitant la collaboration de l'Esplanade Saint-Étienne Secteur Jeunes publics.

> En 6 saisons (de 1995 à 2000) de nombreux spectacles ont été proposés aux écoles maternelles et primaires des communes concernées par cette action, dans le Parc naturel régional du Pilat. Le nombre d'abonnés a oscillé de 1500 à 2000 enfants environ par an. Pour mémoire, les enfants de

Pour mémoire, les enfants de l'école de Saint-Julien-Molin-

Molette ont pu assister à la Salle des fêtes de Saint-Julien-Molin-Molette (ils se sont également déplacés pour aller voir d'autres spectacles programmés à Bourg-Argental, Saint-Sauveur-en-Rue et Véranne):

- en 1999, Le Voyage d'Achille, spectacle de danse par la Cie S. Wiesuiewski, avril (dans le cadre d'une résidence aux Camiers à Véranne),
- *Papiers concerts*, par le Théâtre des Petites Fugues (novembre),
- en 2000, *Moi ma Grand-Mère*, Cie Adante Casomollo (Mars)

Vos interlocuteurs:

L'Esplanade Saint-Étienne Jeunes Publics : Emmanuelle Gourvitch, service culture, tél. 04 77 47 83 22 poste 193

Parc naturel régional du Pilat : Marie-Agnès Blanchard, chargée de mission culture, tél. 04 74 87 52 01

Mairie de St-Julien-Molin-Molette : Jêrôme Charrat, emploi jeune, tél. 04 77 51 52 18.

SOAR

Saint-Julien-Molin-Molette : « Espace Théâtre » à l'échelle d'un territoire de vie avec le Secteur Ouvert des Arts de la Rue (S.O.A.R.)

Le S.O.A.R. propose une programmation sous forme de saison lui aussi, pour multiplier les temps forts et les lieux de rencontres artistiques. Pour accueillir des compagnies de rue toute l'année et pas uniquement dans le contexte du Festival de la Manche à Annonay. Les saisons du S.O.A.R. sont complémentaires à l'action et aux objectifs du Festival de la Manche:

- insérer le spectacle vivant dans les espaces publics et contribuer au développement et à la reconnaissance des Arts de la Rue,
- tout en continuant un travail solidaire sur le territoire avec les communes rurales, les associations,
- le 7 juin à 20h45, tout était prêt pour présenter le spectacle des COU-SINS (décors, technique, équipes, etc.) mais la grosse pluie à été plus forte que nous ! Nous n'avons pas joué.
- le 7 décembre, Qui sommes-t-ils ?
 de la compagnie Les Veilleurs à 20h45.

NB: en 2003, une autre étape va être franchie puisque le Festival de la Manche à Annonay n'aura plus lieu. Le projet doit être redéfini et l'équipe du S.O.A.R. s'oriente vers un nouveau concept de festival.

Pour mémoire :

Préambules 1995 :

- les 10 et 11 juin, participation à la Fête des Produits Fermiers avec le groupe de batucada SAMBASUL

- le 21 juin présentation du spectacle *Les Ex-cabots* de la Compagnie Albedo à 21h et une parade à 18h.

Préambules 1997 :

- le 14 juin 97, présentation du spectacle *Jour de cirque*, de la Compagnie Passe-Muraille à 20h30.

SAISON 2000 : Nouvelle étape avec la création du SOAR

 le 21 juin présentation du spectacle Viva strada de la Compagnie Ugomina à 19h30

SAISON 2001:

- le 24 mars présentation du spectacle Salade Tomate Oignon de la Compagnie Théâtre du Grabuge à 20h30
- le 23 novembre présentation du spectacle *Piccolo Mà* de la compagnie Les Chercheurs d'air à 20h45.

Vos interlocuteurs:

Secteur Ouvert des Arts de la Rue : Palmira Picon-Archier, directrice déléguée,

tél 04 75 32 40 80

Mairie de St-Julien-Molin-Molette : Jérôme Charrat, emploi jeune tél. 04 77 51 52 18

L'Oreille est Hardie



Depuis 4 ans, l'association L'Oreille est Hardie propose ses locaux et ses services pour l'accueil en résidence de groupes de musique. Voilà 2 ans que l'association s'est aussi dotée d'un studio d'enregistrement multipistes numérique dans lequel sept albums ont déjà été produits. Cette année, l'Oreille est Hardie compte aussi proposer des concerts et spectacles au sein de notre commune, dont certains en partenariat avec l'Association *Une Ile au Large* et *Radio d'Ici...*

Programmation en cours.

Et pour commencer, samedi 15 février : Au bout du comptoir, la mer (théâtre) et mercredi 19 mars : Delfino (chanson française).

Contact:
L'Oreille est Hardie
20 rue Neuve
42220 St-Julien-Molin-Molette
Tel: 04 77 51 58 51
oreillehardie@hotmail.com

Les Ateliers Liberté

L'Association "Les Ateliers Liberté" contribue activement à l'éveil et à la formation aux Arts plastiques dans le village depuis plusieurs années.

Enfants et adultes y viennent suivre les cours hebdomadaires de dessin, de peinture et de sculpture sur bois. Et développer ainsi leur créativité dans une ambiance conviviale.

Tél.: 04 77 51 53 23





Promite galle d'estralisment pour les jacons bealletes en compagné des défendes de sorteur.

Boule du Ternay

La Boule du Ternay a organisé cette année ses trois concours officiels. Pour la première fois, le Challenge Michel et Louis Cellard en souvenir de notre ami Michel qui a tant donné pour le sport boules, en particulier pour la Boule du Ternay. Le Challenge Villon, la coupe Pichon Julien, plus les éliminatoires vétérans, tous les concours de société de St-Julien, en particulier le concours du 1er mai qui obtient toujours du succès auprès des sociétés de St-Julien.

La plus grande satisfaction, c'est la jeunesse qui est assidue au centre de formation bouliste du Pilat. Merci aux moniteurs: Tillman Nicolas, David Joël, Tourton Marcel, Marjensson Claude; 8 jeunes de St-Julien fréquentent le centre de formation. La population peut se réjouir de cette jeunesse car c'est l'avenir de la société de la Boule du Ternay.

Le président et le conseil d'administration vous souhaitent à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2003.

Camping A.TOU.VERT

Cette saison 2002, a commencé par l'arrivée de la famille GILLARD, qui s'est efforcée de mettre en place les concepts d'A.TOU.VERT dans l'exploitation de structure de plein air. L'essentiel de ces principes étant basés sur

l'accueil, l'animation et l'intégration des campings dans l'environnement. L'accueil chaleureux des Piraillons et la collaboration des associations de Saint-Julien avant vite favorisé l'éclatement des limites du camping, les nombreuses invitations des campeurs aux manifestations locales et la participation spontanée des habitants aux animations organisées sur la base de loisirs en ont été la preuve. Les moments forts ayant été le feu de Saint-Jean organisé dans le cadre de la Fête de la Musique et la soirée champêtre du 15 août ouverte à tous. La vie du camping, c'est aussi l'accueil des touristes ; de ce coté nous nous efforçons de les

attirer en investissant dans la parution de publicités dans les guides spécialisés, insistant particulièrement sur les atouts touristiques de Saint-Julien et du Parc du Pilat, sur le magnifique cadre verdoyant et sur la qualité des installations dont dispose notre camping. Ensuite nous œuvrons pour les retenir, en leur proposant des distractions et des occupations attractives, nous arrivons souvent à leur faire prolonger leur séjour ou à leur donner envie de revenir.

Contrairement aux statistiques nationales, où la fréquentation des campings est en baisse de 25 % cette année, nous avons enregistré, malgré le mauvais temps, de meilleurs résultats que la saison précédente.

Bon vivre et bien s'amuser au camping sont nos objectifs, pour ce faire nous avons constitué **un comité d'animation** composé de campeurs résidents à l'année, chargé de définir le type et la fréquence des activités de la prochaine saison. L'efficacité de cette structure permettra de diversifier nos propositions et d'associer les campeurs à l'organisation. Il s'avère que l'élaboration du planning prévoit déjà des animations tous les weekends et ça dès le mois de mai, tout en intégrant les manifestations locales.

Alors, n'hésitez plus, venez nous rejoindre! Adhérez à A.TOU.VERT Les portes du camping vous sont grandes ouvertes.



Cercle Jeanne d'Arc Manifestations saison 2003

Samedi 8 février : concours de coinche Dimanche 16 mars : concours de belote

Jeudi 29 mai: Ascension: messe - Challenge

Quiblier-Januel-Bouteyre

Samedi 31 mai : concours de pétanque

Lundi 11 août : pétanque Cercle Jeanne d'Arc /

Union musicale

Samedi 30 août : pétanque triplette

inter-sociétés

Samedi 13 septembre: challenge Jean-Pierre

Chomérat. Tête-à-tête

pétanque

Dimanche 7 décembre : loto



SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE



1790 - 1796	GILLIER Etienne	1896 - 1898
1796 - 1796	GILLIER Claude, Marie	1898 - 1919
1796 - 1798	VALES Albert	1919 - 1925
1798 - 1800	DUSSUC Antoine	1925 - 1929
1800 - 1804	GAILLARD Louis	19 <mark>29 - 1935</mark>
1804 - 1806	CHATAGNIER Adrien	1935 - 1944
1806 - 1808	RICHARD Victor	1944 - 1945
1808 - 1815	CHATAGNIER Adrien	1945 - 1947
1815 - 1821	GILLIER Victor	1947 - 1963
1821 - 1830	DOREL Joseph	1963 - 1971
1830 - 1843	BANCEL Georges	1971 - 1977
1843 - 18 4 8	GAGET Jean - Marc	19 <mark>77 - 1979</mark>
1 <mark>84</mark> 8 - 1867	THIOLLIERE Marcel	1979 - 1995
1867 - 1370	SCHMELZLE Pierre	1995 - 2001
1870 - 1892	TIOLLIER François	2001 -
1892 - 1 <mark>896</mark>		
	1796 - 1798 1798 - 1800 1800 - 1804 1804 - 1806 1806 - 1808 1808 - 1815 1815 - 1821 1821 - 1830 1830 - 1843 1843 - 1848 1848 - 1867 1867 - 1870 1870 - 1892	1796 - 1798 GILLER Claude, Marie 1796 - 1798 VALES Albert 1798 - 1800 DUSSUC Antoine 1800 - 1804 GAILLARD Louis 1804 - 1806 CHATAGNIER Adrien 1806 - 1808 RICHARD Victor 1808 - 1815 CHATAGNIER Adrien 1815 - 1821 GILLER Victor 1821 - 1830 DOREL Joseph 1830 - 1843 BANCEL Georges 1843 - 1848 GAGET Jean - Marc 1848 - 1867 THIOLLIERE Marcel 1867 - 1870 SCHMELZLE Pierre 1870 - 1892 TIOLLIER François

Bonne année 2003



La cigale et la fourmi - Apolline Peinet

Le corbeau le lièvre et la tortue insuits-Charlène (e

Le lièvre et la tortue - Marcelline Modolo

Saint Julien Molin Molette

L'âne vêtu de la peau du livn - Chice Appert

Concours de dessins organisé par le Syndicat d'initiative de Saint Julien Molin Molette, avec le soutien de la Communauté de Communes de la Déôme, de la Mairie de Saint Julien Molin Molette et de la Région Rhône-Alpes